



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°617) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ, A  
L'ASSOCIATION « ENSEMBLE MUSICAL  
FURIANTE » A TITRE PAYANT LE SAMEDI 23  
NOVEMBRE DE 10 H A 18 H**

**DÉCISION N° AU-19-469  
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie Bakes, 18 rue de la Station, 94170 LE PERREUX SUR MARNE, d'organiser une répétition, dans la salle Berlioz, le samedi 23 novembre 2019 de 10 h à 18 h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie Bakes, 18 rue de la Station, 94170 LE PERREUX SUR MARNE, une convention de location de salle, pour un montant de 224 € TTC (deux cent vingt quatre euros) pour les frais de location, afin d'organiser une répétition, dans la salle Berlioz, le samedi 23 novembre de 10 h à 18 h ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20191203-lmc1H6858H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/12/2019  
Date de Publication : 03/12/2019